

ANALYSE DE LA DYNAMIQUE INDUSTRIELLE AU MALI

ANALYSIS OF INDUSTRIAL DYNAMICS IN MALI

DRISSA KONE¹, SEYDOU MARIKO², ADAMA KONE³

¹Maître-assistant, Direction Nationale de la Pédagogie de Bamako-Mali ; Tél : +223 66578540 ; Email : drissakone1200@gmail.com

²Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure, Département d'Enseignement et de Recherche Histoire-Géographie de Bamako ; Email : kadiolo16@yahoo.fr

³Géographe, Université de gestion et de développement durable ; Email : adamakone72@yahoo.com

Adresse pour correspondance : Dr Drissa Koné, Direction Nationale de la Pédagogie de Bamako-Mali
Tél : +223 66578540, Email : drissakone1200@gmail.com

Résumé

De la période coloniale à nos jours, l'industrialisation en République du Mali a connu différentes phases évolutives telles que nous la connaissons de nos jours. Outre l'importance de leur production, des flux industriels de commercialisation transfrontaliers entre le Mali et certains pays de la sous-région, confèrent à la filière industrielle malienne, un caractère sous-régional. L'objectif principal de notre étude était d'analyser la dynamique industrielle du pays, de la période coloniale à nos jours. L'approche méthodologique s'appuyait sur des enquêtes réalisées entre 2016 et 2018 auprès des industriels et aussi sur les travaux bibliographiques antérieurs. Les relevés des données, des comptes d'exploitation ont été également utilisés. Les résultats de cette analyse ont montré que la politique d'industrialisation du Mali postcolonial s'est effectuée en deux grandes phases à savoir : une phase d'industrialisation de type socialiste et une autre fondée sur le libéralisme économique. Les politiques industrielles de l'époque coloniale et celles du Mali socialiste, avaient réduit les initiatives privées au profit du secteur d'Etat. Les stratégies élaborées après ces deux régimes ont, à partir de 1969 favorisé le secteur privé qui continue à fleurir jusqu'à nos jours.

Mots clés : analyse, dynamique, entreprise, industrialisation, Mali

Abstract

From the colonial period to the present day, it should be noted that industrialization in the Republic of Mali has undergone different evolutionary phases as we know it today. In addition to the importance of their production, cross-border industrial marketing flows between Mali and certain countries of the sub-region, give the Malian industrial sector a sub-regional character. In addition to the importance of their production, the cross-border marketing flows between Mali and certain countries of the sub-region, give the Malian industrial sector, a sub-regional character. The main objective of our study was to analyze the industrial dynamics of the country, from the colonial period to the present day. The methodological approach was based on surveys carried out between 2016 and 2018 among industrialists and also on previous bibliographic work. Data records and operating accounts were also used. The results of this analysis showed that the industrialization policy of postcolonial Mali was carried out in two main phases, namely: a socialist type phase of industrialization and another based on economic liberalism. The industrial policies of the colonial era and those of socialist Mali had restricted private initiatives in favor of the state sector. The strategies developed after these two regimes have, since 1969, favoured the private sector, which continues to flourish to this day.

Key words: analysis, dynamic, companies, industrialization, Mali

1. Introduction

Colonie française de l'Afrique Occidentale appelée jadis, le Soudan français accède à l'indépendance, le 22 septembre 1960 et prend le nom de République du Mali. L'industrialisation du pays était étroitement liée à l'idéal colonial, traduit par le pacte colonial (Le pacte colonial il interdit aux colonies de développer leur propre industrie afin de ne pas concurrencer celles de sa métropole.).

Face à la concurrence des marchés des autres pays européens, il devenait indispensable pour la République Française, de créer dans ses colonies d'outre-mer, des conditions d'écoulement de sa production industrielle, et l'approvisionnement de ses industries en matières premières locales. Le pacte colonial n'autorisait aucune industrialisation des colonies, de 1919 à 1959, l'industrialisation au Soudan français respectera ce principe. Elle limitera en conséquence l'accessibilité des africains aux capitaux, ainsi qu'à l'entreprenariat. La politique coloniale de l'industrialisation privilégiait les compagnies de traite. Agréées par le pouvoir colonial, accédant aux crédits et aux capitaux bancaires, les compagnies de traite, acquéraient des concessions minières, leur permettant la création d'entreprises industrielles. Discriminatoire, la politique industrielle à l'époque coloniale était aussi restrictive. Elle ne permit que la création de légères entreprises de transformation des produits locaux (huileries et savonneries), et de produits semi-finis (tanneries). La contribution des entreprises étrangères demeurait cependant indispensable. Pour y parvenir, la loi de conventionnement de 1962 attira les investisseurs privés. La contribution des entreprises étrangères est alors considérée comme indispensable, raison pour laquelle, en 1962, une loi de conventionnement tendant à attirer l'investisseur privé a été publiée. Au Mali, depuis les premières années de l'indépendance, l'industrie a été placée au centre des priorités des différents gouvernements qui se sont succédés.

Cependant, les différentes stratégies d'industrialisation mises en œuvre jusqu'à ce jour, n'ont pas permis de réaliser un véritable développement industriel national. Malgré les efforts continus d'amélioration du cadre des affaires, le secteur industriel dans le pays reste confronté à de réelles contraintes liées, entre autres, à la qualité des facteurs de production et des ressources humaines ; à l'état des infrastructures et au marché. L'analyse du secteur en 2010, faisait encore apparaître un tissu industriel peu densifié, et très peu diversifié, marqué par des faiblesses structurelles et conjoncturelles (Maharoux, 1986, Paris, *éditions Harmattan*). Celles-ci se reflétaient dans le nombre des emplois permanents, le chiffre d'affaires et surtout, la contribution dans la formation du Produit Intérieur Brut qui ne dépassait guère les 7,96% (Direction Nationale de l'Industrie du Mali 2015).

En 1960, au lendemain de l'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale, les autorités du nouvel Etat ont décidé de développer toutes les ressources potentielles. La portée de cette décision était d'industrialiser le pays, pour en assurer, en plus de son indépendance politique, celle économique. A cet effet, les politiques d'industrialisation, élaborées, préconisaient la création d'industries de transformation des produits agricoles, ceux de l'agriculture et de l'élevage en particulier, en raison de leur disponibilité. La création des entreprises alimentaires s'inscrit dans cet objectif (Direction Nationale de l'Industrie du Mali 2015). Pour la réussite de ses aspirations de l'heure, à savoir, l'appropriation, la réorientation en partie des filières de matières premières, la mobilisation des ressources disponibles, des capitaux nationaux et emprunts financiers, devenaient une nécessité absolue. La politique

d'industrialisation du Mali, s'est effectuée en deux grandes phases qui sont : une phase d'industrialisation de type socialiste et une autre, basée sur le libéralisme économique (Maharoux, 1986).

Mais, comment réussir l'industrialisation dans un pays, où, les capitaux indispensables aux financements font défaut, et où la maîtrise des techniques industrielles reste de loin un mythe ? La question principale qui se posait dans cette étude était de savoir quelle a été l'évolution du tissu industriel du pays de l'indépendance à nos jours ? L'objectif général défini pour répondre à la question était d'analyser la dynamique industrielle en République du Mali.

2. Approche méthodologique

La rédaction de cet article a nécessité l'exploitation de plusieurs sources documentaires dont des ouvrages, des communications d'hommes de sciences et de chercheurs, ainsi que des articles scientifiques. Les données économiques statistiques fournies par les entreprises industrielles ont été aussi exploitées et utilisées à bon escient. Des informations en ligne sur les entreprises industrielles au Mali ont été en outre exploitées.

Des enquêtes ont été menées auprès de cent (100) industries choisies au hasard à travers le territoire national et qui se répartissaient équitablement en vingt (20) unités entre le District de Bamako, les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou. Le choix de ces régions s'expliquait par la présence du nombre élevé de leurs unités industrielles. Pour les industries choisies dans les quatre régions plus le District de Bamako, nous avons retenu dix (10) grandes entreprises industrielles, cinq (05) moyennes et cinq (05) petites unités pour en savoir davantage sur les spécificités de chacune de ces catégories industrielles.

Les enquêtes s'étalaient du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018 dans les cinq (05) localités sélectionnées. A l'aide d'un questionnaire et d'un guide d'entretien préalablement préparés, nous avons mené les enquêtes. Les informations quantitatives aussi bien que qualitatives ont été recueillies, traitées et analysées, puis intégrées dans le travail pour permettre une analyse multidimensionnelle de la situation.

3. Résultats

3.1 Typologie d'industries au Mali

La plupart des industries du pays étaient agro-alimentaires et entretenaient entre elles, peu de liens. Deux grands groupes d'entreprises industrielles composent le paysage industriel : les entreprises agro-industrielles pour lesquelles, le pays possède d'énormes potentialités et les entreprises textiles. Le nombre d'entreprises industrielles identifiées par région en 2015 est présenté dans le tableau 1.

Il en ressort que le plus grand nombre d'entreprises industrielles prévues était de 478, 162 et 142 dans respectivement le District de Bamako, la région de Sikasso et celle de Koulikoro. Les régions de Tombouctou et de Kidal fermaient la marche avec chacune 3 entreprises (Tableau 1).

Tableau 1 : Nombre d'entreprises industrielles prévues par région du Mali en 2015

Régions	Nombre d'entreprises industrielles prévues
Kayes	43
Koulikoro	142
Sikasso	162
Ségou	54
Mopti	30
Tombouctou	03
Gao	14
Kidal	03
Bamako	478
Total	929

Source : enquêtes personnelles, 2018

Le tableau 2 donne l'état du parc industriel au Mali en 2015. Son analyse montre qu'au Mali, en 2015, il existait 765 entreprises industrielles en activité, 21 aux arrêts, 71 fermées, et 4 entreprises liquidées. Il en ressort en outre que le district de Bamako comptait à la fois le plus grand nombre d'unités industrielles à l'arrêt (47,61%) et fermées (71,83%).

Tableau 2 : Etat du parc industriel du mali en 2015

Régions	Nombre d'entreprises			
	En activité	A l'arrêt	Fermées	Liquidées
Kayes	36	00	03	00
Koulikoro	119	00	10	02
Sikasso	117	03	02	00
Ségou	47	02	05	02
Mopti	23	00	00	00
Tombouctou	03	00	00	00
Gao	14	03	00	00
Kidal	03	03	00	00
Bamako	403	10	51	00
Total	765	21	71	04

Source : enquêtes personnelles

3.2. Entreprises agro-industrielles

Elles étaient constituées des filières suivantes : la filière des textiles, la filière agro-alimentaire, et les filières viande, lait, peaux et cuirs.

3.2.1. Filière des textiles

Cette filière était dominée par la Compagnie Malienne des Textiles qui égrènaite dans ses nombreuses usines d'égrenage à Koutiala, Sikasso, Kignan, Koumantou, Bougouni, Fana, Kimparana, Ouélessébougou, Karangasso, Dioila, Kita, etc, un coton fibre de très bonne qualité. La compagnie fournissait la matière première aux usines de filature de la Compagnie Malienne des Textiles, de l'Industrie Textile du Mali, l'actuel BATEX-SA, et de FITINA, en 2000, à EMBALMALI, une sacherie qui fabriquait les emballages textiles pour les engrais, les céréales, les agrumes, etc. Elle fournissait à l'Huilerie Cotonnière Mali de la graine de coton, sa principale matière première pour la production d'huile, de tourteau et de savon.

3.2.2. Filière agro-alimentaire

Cette filière éétait dominée par l'Office du Niger, dont les rizières étaient implantées partout dans les périmètres aménagés de ses cinq zones d'intervention qui sont :

- le Kouroumari avec Kourouma et Diabali ;
- le Kala inférieur avec Niono, Molodo, N'Débougou ;
- M'Bewani : un secteur autonome ;
- le Kala supérieur avec Dougabougou et Séribala ;
- le Macina avec Ké-Macina, Kolongotomo, Kokry.

Ces filières étaient représentées par des Petites et Moyennes Entreprises. Leur potentiel transformable et exportable sous forme de viande, de peaux et de cuir était très important. En 1992, une étude a évalué à 135 000 tonnes /an (Diallo, 1992). De nombreux abattoirs étaient implantés sur le territoire national parmi lesquels ceux de Kayes, de Bamako, et de Gao étaient frigorifiques. Ils exportaient vers la Côte d'Ivoire, le Ghana, et la Libye, de la viande ovine et bovine, et vers l'Europe, de la viande porcine frigorifiée.

La filière lait, en essor depuis 1997, comptait dans le pays environ une centaine de mini laiteries, implantées dans les centres urbains de Kayes, Nioro du Sahel, Bamako, Sikasso, Koutiala, Ségou, Mopti, et dans quelques centres semi-urbains, dont Koumantou.

La filière peaux et cuir, malgré ses énormes possibilités liées à l'existence d'un riche cheptel, était sous exploitée. La plus représentative de ses infrastructures, la Tannerie du Mali, exportait vers l'Union Européenne essentiellement des produits semi-finis.

3.2.4. Autres entreprises agroalimentaires

Il s'agissait notamment des sucreries de SUKALA-SA, dont la production de sucre dépasse aujourd'hui les 30 000 tonnes de sucre raffiné, et qui produisent également de l'alcool éthylique et de la mélasse (Atlas Jeune Afrique Mali, 1980, p 200). L'usine de thé Farako dans la Région de Sikasso, fruit de la coopération sino-malienne, avait été créée depuis 1979, l'Huilerie Cotonnière du Mali, maîtresse de la transformation des huiles végétales (coton, arachide, sésame, karité, etc.), confrontée à d'énormes problèmes de gestion, a fermé depuis plus de deux décennies. La Société Nationale des Tabacs et des Allumettes du Mali, une des premières unités industrielles de notre pays continue de nos jours avec sa production.

3.2.5. Industries alimentaires, de l'équipement et de l'extraction

Elles comprennent : les industries alimentaires, celles de l'équipement et de l'extraction.

3.2.6. Industries alimentaires

Ces industries concernent les confitures, les minoteries, les brasseries, les boulangeries-pâtisseries, les pâtes alimentaires, etc. Elles sont pour la plupart concentrées dans la zone industrielle de Bamako, et dans quelques capitales régionales telles qu'à Sikasso, à Ségou, à Kayes, à Mopti et à Gao. Les unités familiales Diago spécialisées dans l'exploitation et la commercialisation de l'eau minérale, les brasseries du Mali spécialisées dans la production sont parmi les principales industries alimentaires.

3.2.6.1. Industries de l'équipement

Ce secteur industriel concerne essentiellement des entreprises familiales : menuiseries et ébénisteries, fabriques d'aluminium, cimenterie (Kouma), briqueterie, etc. Ces unités industrielles sont présentes sauf, ALUMALI, dans tous les centres urbains.

3.2.6.2. Industries extractives

L'industrie extractive est dominée par l'extraction aurifère, dont les sites d'extraction sont ceux de Sadiola, Loulo, Tabakoto et Yatela dans la Région de Kayes, et ceux de Morila, de Siama, de Kalana, etc., dans la région de Sikasso, l'orpaillage traditionnel, et l'extraction du sable des roches dans toutes les localités du Mali. L'accroissement de la production de l'or fin, place le Mali au troisième rang, des producteurs africains après les Républiques d'Afrique du Sud et du Ghana.

3.3. Caractéristiques de l'industrialisation du Mali

Le paysage industriel dans sa dynamique historique et spatiale décrit les facteurs d'implantation mentionnés. Il convient d'analyser la structure de cet ensemble d'industries, de situer chaque établissement industriel dans un ensemble relationnel et comparatif.

Il convient à cet effet de mesurer les principaux indicateurs des industries. Malgré les changements politiques à savoir le désengagement progressif de l'Etat du secteur industriel, la mise en place de codes d'investissement incitatifs, des efforts soutenus de désenclavement interne, et d'ouverture sur le monde extérieur, etc., l'industrialisation du Mali se caractérise encore par la faiblesse relative des industries, leur retard technologique avéré et leur forte concentration spatiale.

3.4. Répartition spatiale des entreprises

La jeune industrie malienne est marquée dans sa répartition spatiale par la dispersion. Elle a des points d'implantation privilégiés, des effets régionalisant plus ou moins marqués selon l'implantation. **(Figure 1)**

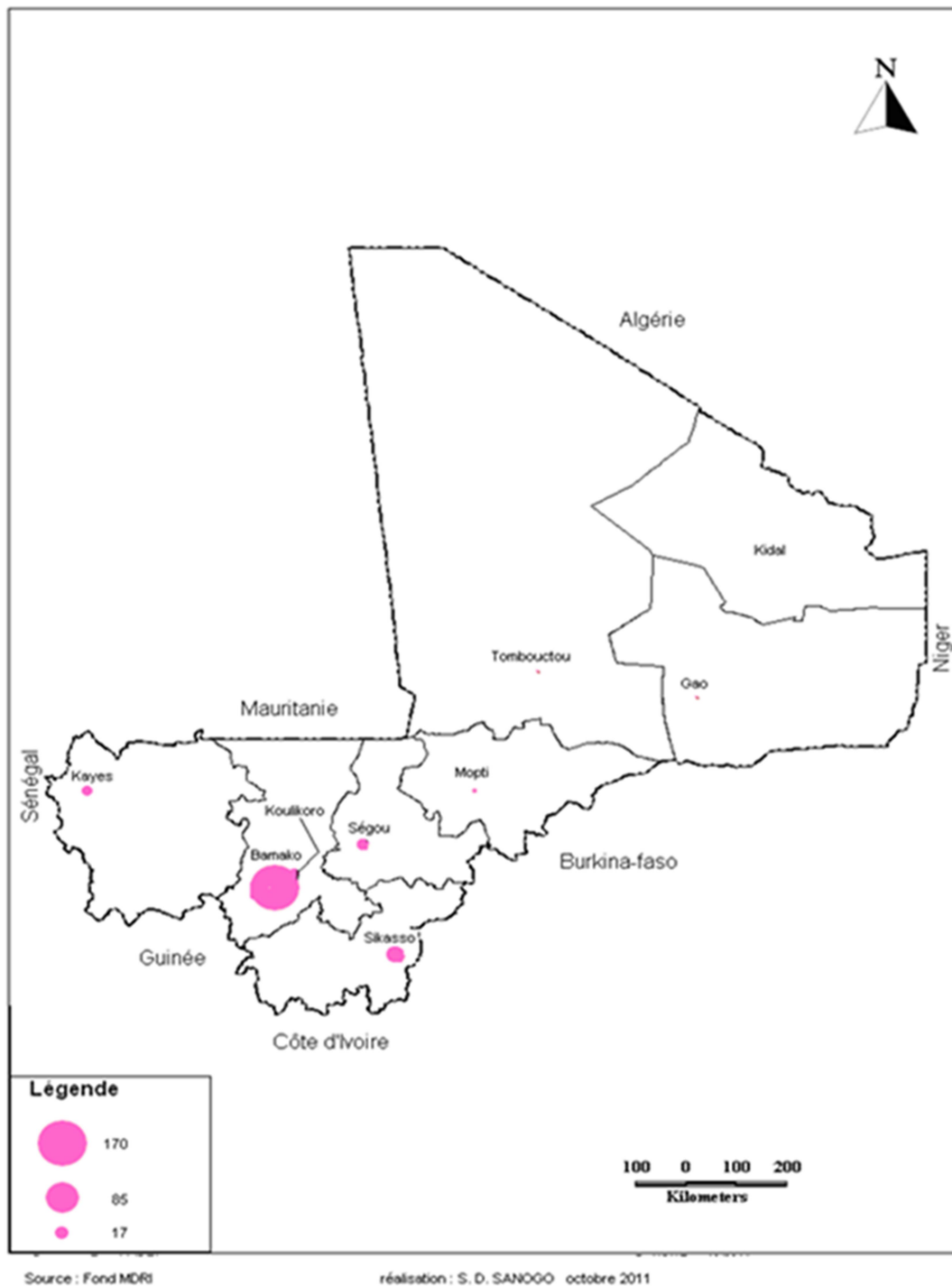


Figure 1 : Distribution spatiale des industries au Mali en 2015.

3.5. Caractéristiques du secteur industriel

La nomenclature ci-dessous a permis d’assurer une compatibilité avec les données des autres Etats membres d’AFRISTAT. Donc, le problème de conversion ne se posait pas. Comme son nom l’indique, elle était en vigueur dans tous les pays membres d’AFRISTAT.

Selon cette nomenclature, l'activité industrielle au Mali pouvait être classée en quatre sections d'activités, à savoir :

- la section Activités extractives (B) ;
- la section Activités de fabrication (C) ;
- la section Production et distribution d'électricité et de gaz (D) ;
- la section Production et distribution d'eau, assainissement, traitement et dépollution (E).

Les sections étaient composées de branches d'activités. Parmi les entreprises industrielles dénombrées, 44, soit 0,1% n'ont pas renseigné la rubrique concernant la section d'activité (Figure 2).

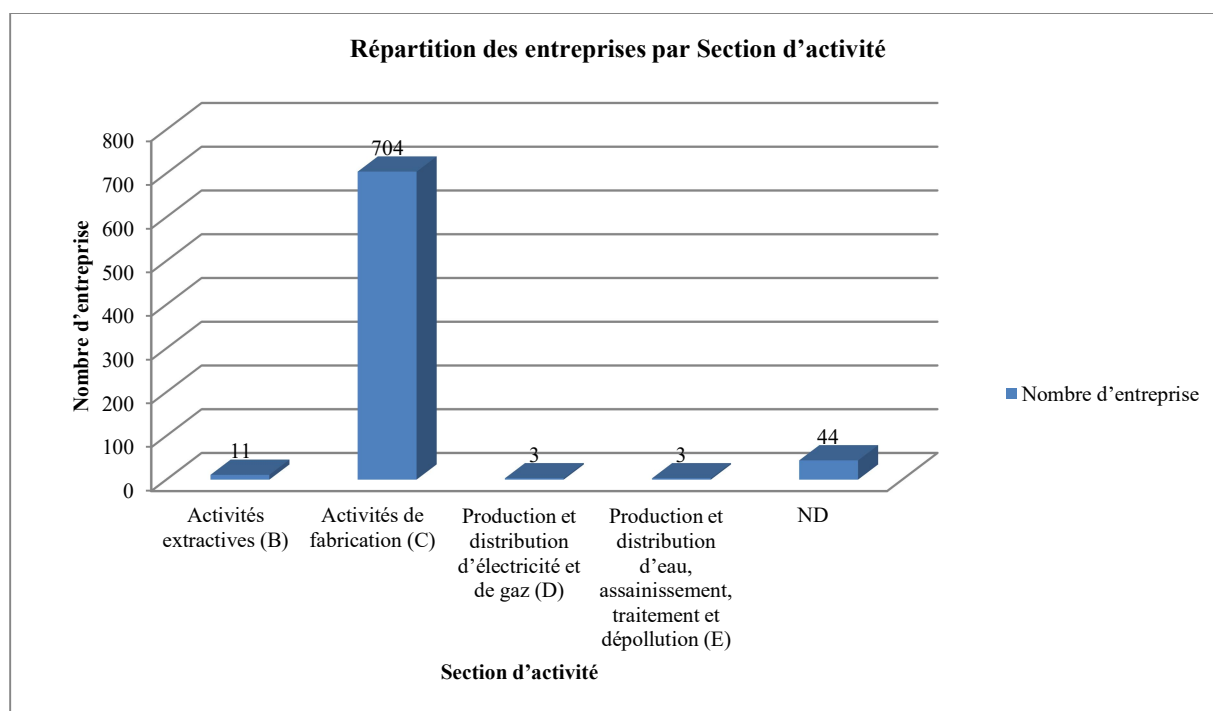


Figure 2 : Répartition des entreprises par section d'activité en 2015
Source : AFRISTAT, 2015

- au niveau de la section "Activités de Fabrication", les branches ci-après enregistraient les plus grands nombres d'entreprises :
- fabrication de produits alimentaires : 519 entreprises soit, 73,7% ;
- édition, imprimerie et reproduction d'enregistrement 45, soit, 6,4 % ;
- fabrication de produits chimiques 28, soit, 4%.

Au total, ces trois branches d'activités représentaient 84,1%, des entreprises de la section "Activités de fabrication". Les autres branches d'activités de cette section ne représentaient que 15,9% (tableau 4).

3.6. Répartition spatiale

Le tableau 3 donne le nombre d'entreprises industrielles en activité par région sur le territoire malien. Son analyse montre que quatre cent trois entreprises en activité, soit 52,68% du total, étaient localisées dans le District de Bamako. Les régions qui suivaient par ordre d'importance étaient Koulikoro : (15,56%), Sikasso (15,29%), Ségou (6,14%), Kayes (4,70%), Mopti (3%).

Les régions du Nord étaient très faiblement dotées en entreprises industrielles (Tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des entreprises industrielles en activité par région en 2015

Régions	Nombre d'entreprise	Pourcentage (en %)
Kayes	36	4,70
Koulikoro	119	15,56
Sikasso	117	15,29
Ségou	47	6,14
Mopti	23	3
Tombouctou	3	0,40
Gao	14	1,83
Kidal	3	0,40
Bamako	403	52,68
Total	765	100

Source : Direction Nationale des Industries, 2015

3.6.1. Selon le statut juridique des entreprises

L'examen du statut juridique révèle que les coopératives et le Groupement Intérêt Economique du secteur industriel effectuaient peu d'investissements. Les entreprises qui étaient les plus nombreuses à effectuer des investissements étaient les entreprises individuelles (29,9% en moyenne), les SARL 29,6% et les SA 26,4% (Figure 3).

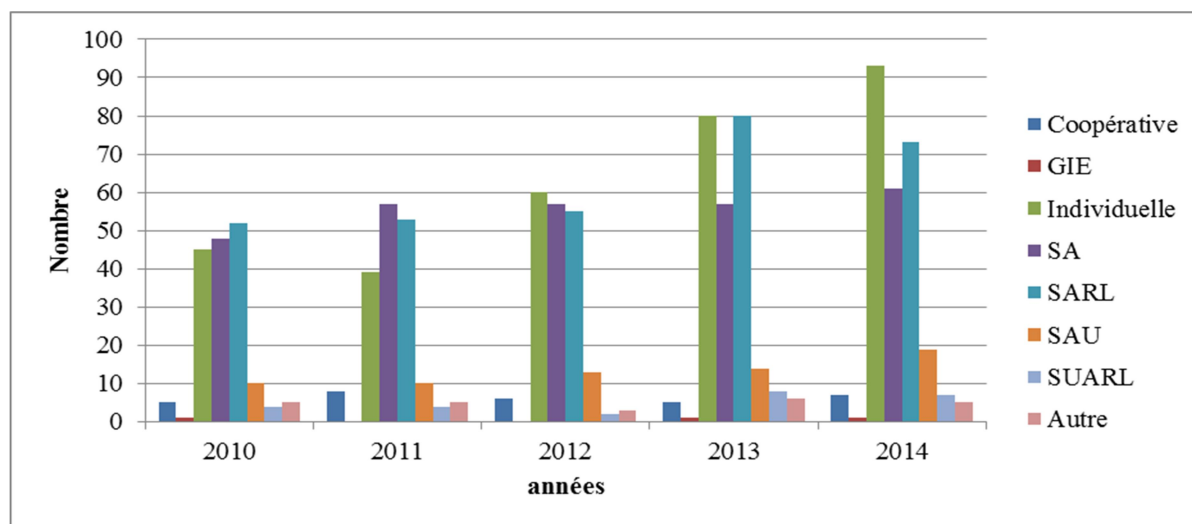


Figure 3 : Evolution du nombre d'entreprises industrielles ayant effectué des investissements selon le statut juridique de 2010 à 2014

Source : Direction Nationale des Industries (DNI), 2014

La figure 3 présente l'évolution du nombre d'entreprises industrielles ayant effectué des investissements selon le statut juridique de 2010 à 2014 en République du Mali. Les pourcentages élevés se situaient au niveau des individuelles, sociétés anonymes et celles à revenus limités.

4. Discussion

Colonie française de l'Afrique Occidentale, le Soudan français accède à l'indépendance, le 22 septembre 1960 et prend le nom de République du Mali. L'industrialisation du pays était étroitement liée à l'idéal colonial, traduit par le pacte colonial (le pacte colonial il interdit aux colonies de développer leur propre industrie afin de ne pas concurrencer celles de sa métropole.). (Marchaux, 1986.) En 1960, au lendemain de l'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale, les autorités du nouvel Etat ont décidé de développer toutes les ressources potentielles. La portée de cette décision était d'industrialiser le pays, pour en assurer, en plus de son indépendance politique, celle économique. A cet effet, les politiques d'industrialisation, élaborées, préconisaient la création d'industries de transformation des produits agricoles, ceux de l'agriculture et de l'élevage en particulier, en raison de leur disponibilité. La création des entreprises alimentaires s'inscrit dans cet objectif (Direction Nationale de l'Industrie du Mali 2015, p.152). Dans sa recherche de financement, le Mali indépendant et socialiste se tourne par affinité idéologique, et par obligation, vers les pays socialistes de l'Europe de l'Est, et conclut avec eux des accords de clearing. Ce système est fondé sur l'échange de produits primaires nationaux (coton, arachide) contre des biens de consommation et ceux de production industrielle (Sissoko, 2007, p.43).

Quant au développement de l'artisanat, il serait encouragé et développé parallèlement à l'implantation des industries de transformation et de biens de consommation. Les éléments de cette politique de développement englobaient l'industrialisation du secteur rural. Dans cette optique, les commerçants étaient des nationaux, autorisés à entrer en concurrence avec les organismes d'Etat, qui bénéficiaient d'un certain nombre de monopoles. Les industries privées s'installaient timidement dans le pays. En 1978, à la faveur de la libéralisation de l'économie nationale, le secteur industriel s'ouvrait aux capitaux internationaux.

Dès lors, comme la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, singulièrement, ceux de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, le Mali a élaboré une politique industrielle qui a favorisé à la fois, le développement des entreprises performantes et la valorisation des ressources rurales et minières. Le paysage industriel s'était fortement diversifié (Recensement des Entreprises Industrielles au Mali, 2015). Les unités industrielles dans l'exécution de leurs activités sont confrontées à des difficultés, dont les plus fréquemment citées sont : le coût élevé de l'électricité avec 380 unités industrielles, le coût élevé des matières premières (368), la fraude et la concurrence déloyale (284), le coût élevé de l'eau (268) et la lourdeur administrative (249). Ces industries embryonnaires subissaient la concurrence des industries étrangères mieux outillées. Les entreprises maliennes connaissaient le sous-équipement, la faible capacité d'accès au crédit d'investissement, bien qu'elles contribuaient à alimenter le trésor public en payant les impôts et les salaires de ses employés. Ces entreprises se ravitaillaient en matières premières dans toutes les Régions du territoire national. Les causes de l'enlisement des unités industrielles maliennes étaient déterminées par la concurrence déloyale, dont elles étaient victimes, par l'étroitesse des marchés nationaux et par la qualité de leurs produits inférieurs à celles des produits d'autres pays industriels.

5. Conclusion

L'industrie malienne, presque inexistante à l'indépendance, s'est étoffée peu à peu. En 1981, on comptait 150 établissements, soit cinq fois plus qu'au moment de l'indépendance, une vingtaine de plus en 1986. La libéralisation progressive de l'économie à partir de 1968 a permis la réapparition du commerce privé et le Mali reprenait conscience de son atavisme commercial. Au cours de ces dernières décennies, la répartition spatiale de l'industrie offrait un aspect de dispersion, même si un axe se détachait le long du Niger et que la concentration bamakoise apparaît comme un phénomène classique. Les données issues de cette recherche sur les entreprises industrielles de 2015 pourraient contribuer à ces objectifs et servir de base à une meilleure planification du développement industriel.

Références

Atlas, jeune Afrique Mali, 1980

CLAVAL Paul., 1976, *Eléments de géographie économique*, Edition M.TH.Génin et librairies techniques, Paris.

COULIBALY Bamory., 2006, *Les rôles des PME dans le développement économique du Mali : cas de la boulangerie Pâtisserie «Sitan», mémoire de DEA Géographie Economique, ISFRA de Bamako.*

Direction Nationale des Industries (Mali), 2015 . *Recensement des Entreprises Industrielles au Mali, 2015.*

Direction Nationale des Industries, 2006. Rapport final RI DNI, 2006, 101p

DOUMBIA Odjouma., 2007, *Le rôle de HUICOMA dans la filière oléagineuse au Mali, mémoire de DEA ISFRA.*

DOUMBIA, Emile., 1999. *Les peaux et cuirs à Bamako : commerce-infrastructures, prix ; mémoire de Maîtrise Universitaire, ENSup, DER Histoire - Géographie.*

KONTAO, Gaoussou, 1982. *Analyse cartographique des infrastructures industrielles au Mali, mémoire de Maîtrise Universitaire, ENSup, DER Histoire - Géographie.*

MAHARAUX, Alain., 1986. *L'industrialisation au Mali*, Paris, éditions Harmattan..
Politique d'industrialisation du Mali, novembre 2002, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Bamako.

SANOOGO, Siaka., 2006. *Les problèmes liés à l'industrialisation : cas de l'huilerie cotonnière du Mali de Koutiala, FLASH, DER Géographie, mémoire de Maîtrise Universitaire.*

SISSOKO, Daby, 2007, *La SONATAM-SA : une industrie du tabac au Mali, mémoire de DEA ISFRA, Géographie Economique.*

TRAORE, Tidiane., 1974. *La zone industrielle de Bamako, ENSup, DER Histoire - Géographie, mémoire de Maîtrise Universitaire.*

www.recherche.gouv.fr/recherche/formation/msu.htm. Consulté, le 11 janvier 2021

www.recherche.gouv.fr/jeuncher.ht. Consulté, le 19 janvier 2021